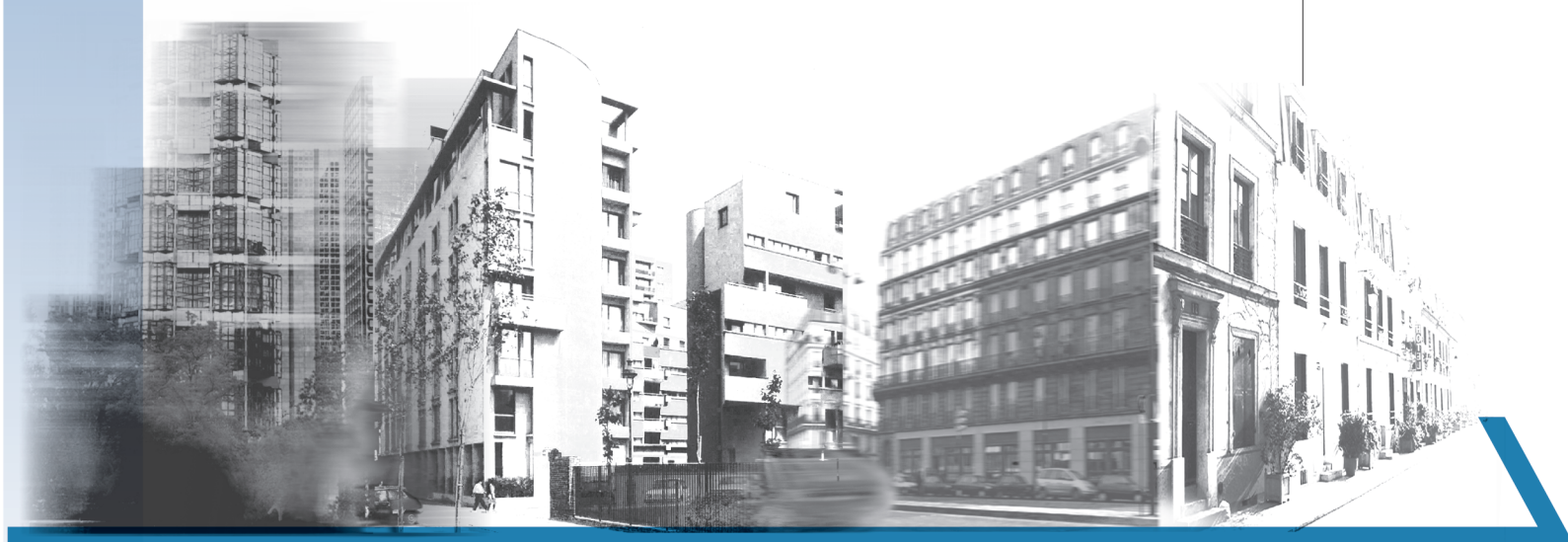


Annexes
mise à jour du 16 mai 2014

Servitudes d'utilité publique

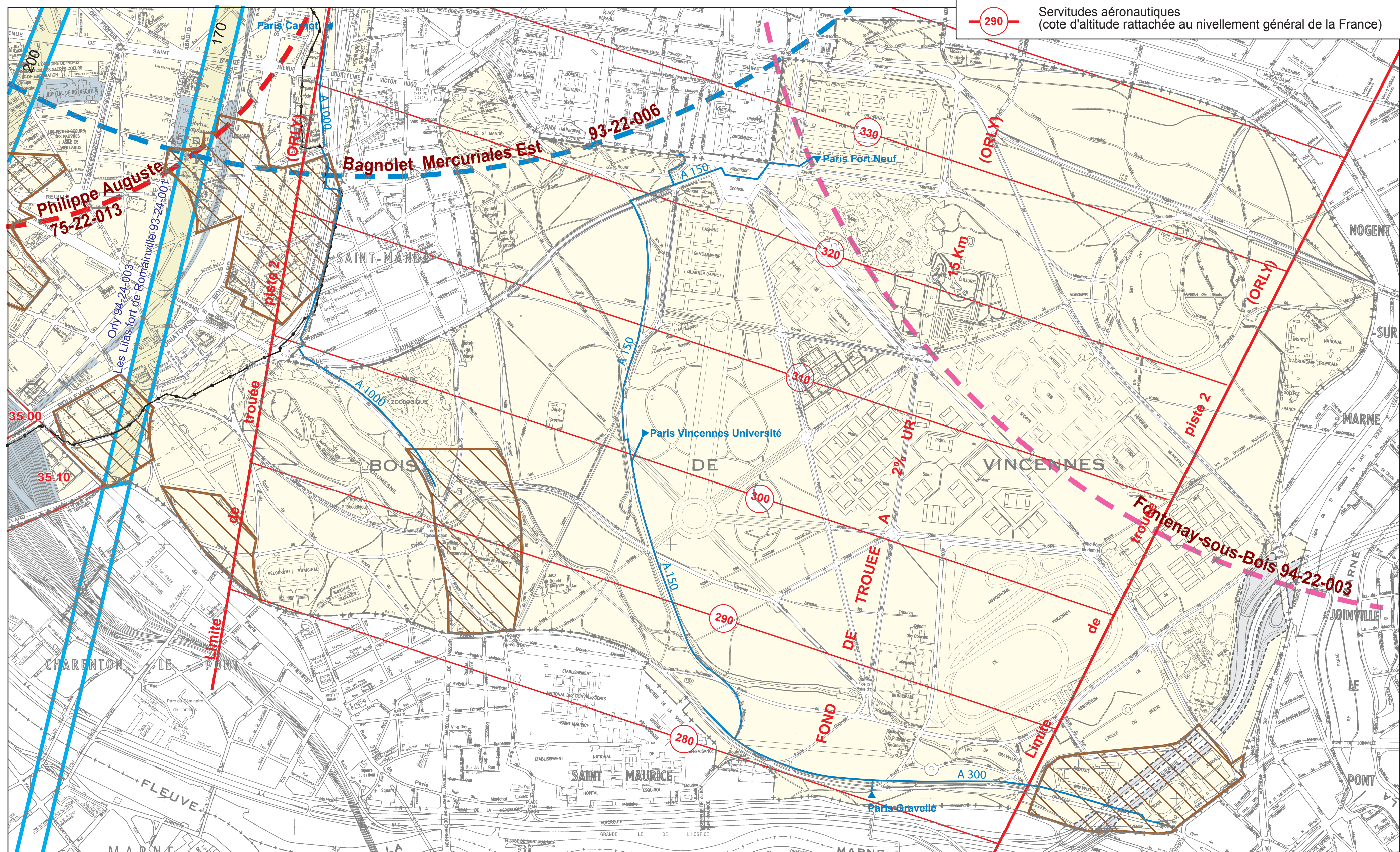
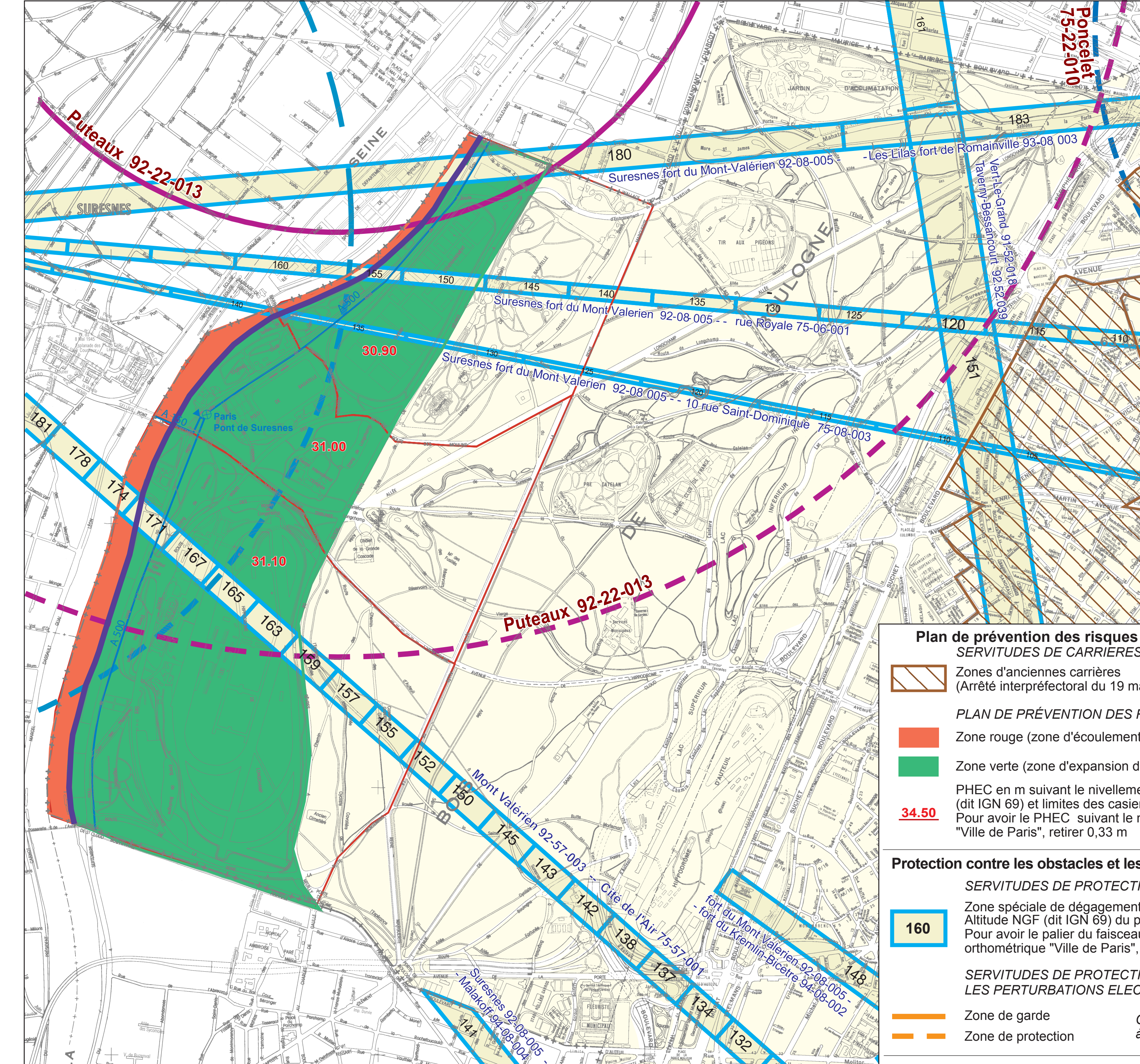
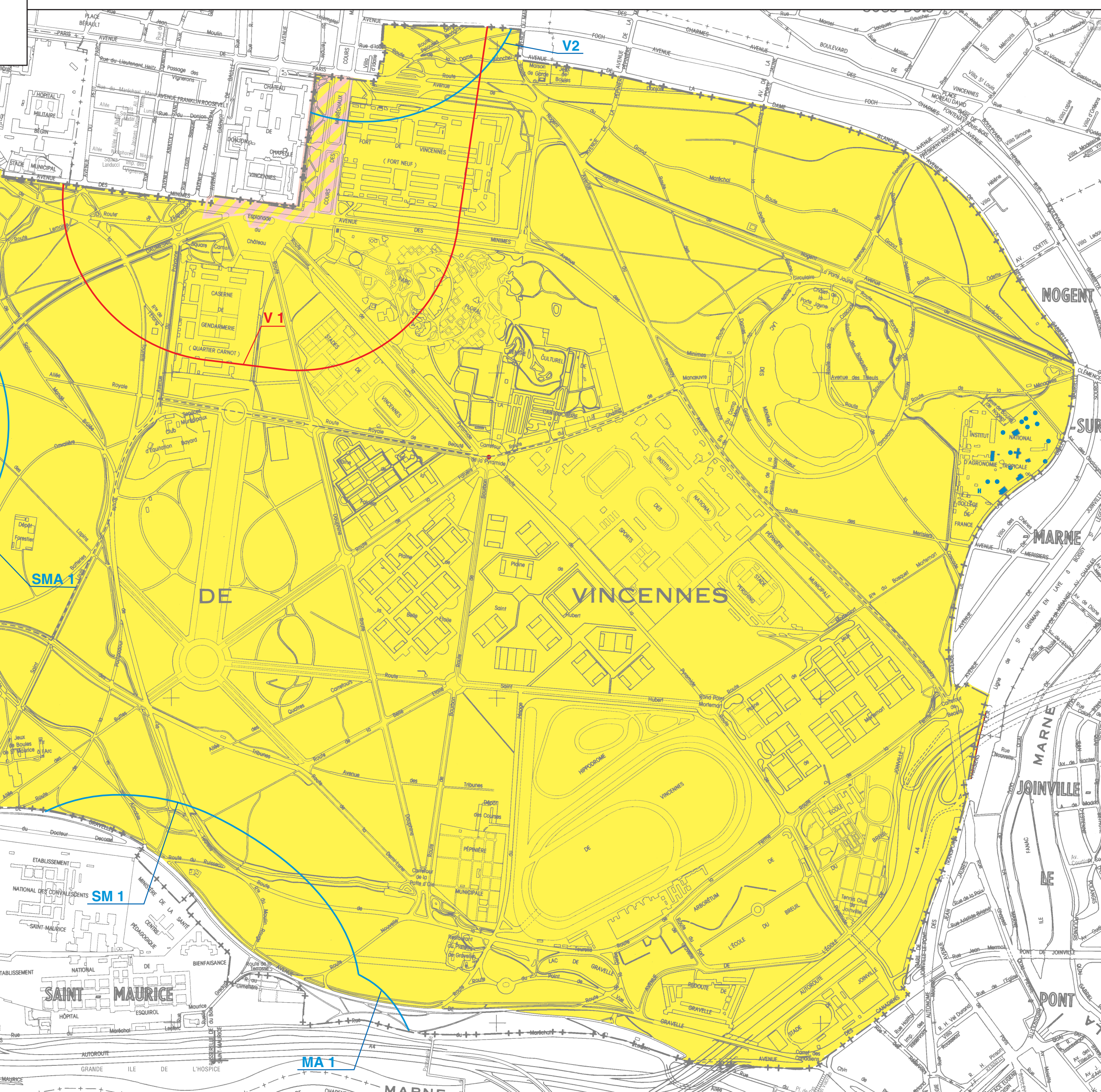
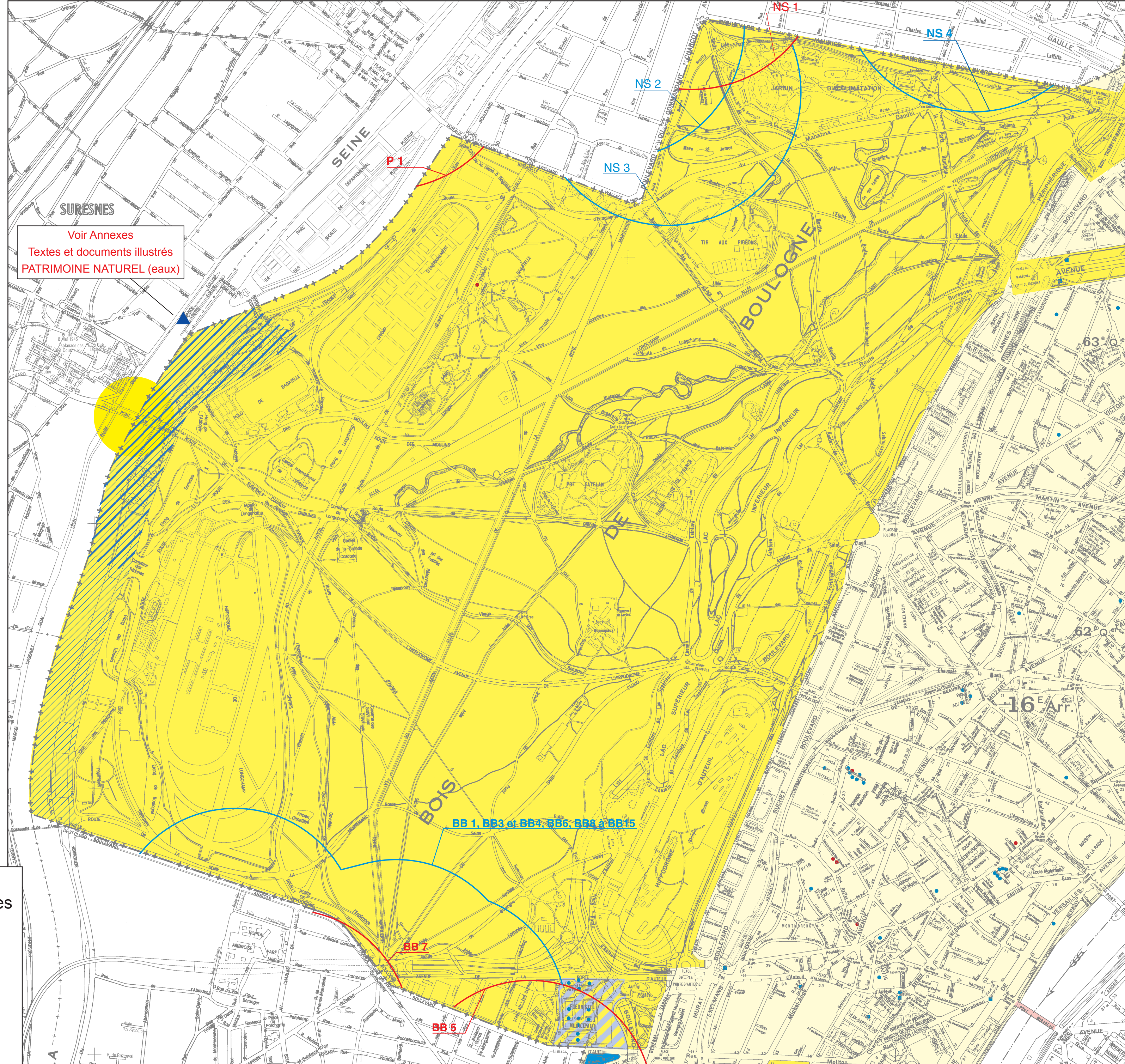
Bois de Boulogne
Bois de Vincennes



MAIRIE DE PARIS Urbanisme

Fond de plan : Mairie de Paris / DU / SDAF / STDF
Données : Préfecture de Paris / DULÉ / BU

Echelle : 1/10 000^{ème}
0 200m 400m 600m 800m 1000m



Plan de prévention des risques naturels et technologiques
SERVITUDES DE CARRIERES
(Arrêté interpréfectoral du 19 mars 1991)

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION

- Zone rouge (zone d'écoulement principal du fleuve en période de crues)
- Zone verte (zone d'expansion des crues)

PHEC en m suivant le nivellement général de la France (dit IGN 69) et limites des casiers qui leur sont associés.
Pour avoir le PHEC suivant le nivellement orthométrique "Ville de Paris", retirer 0,33 m

34.50

Protection contre les obstacles et les perturbations électromagnétiques
SERVITUDES DE PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES

- Zone spéciale de dégagement (faisceau)
Altitude NGF (dit IGN 69) du palier du faisceau.
Pour avoir le palier du faisceau suivant le nivellement orthométrique "Ville de Paris", retirer 0,33 m

160

SERVITUDES DE PROTECTION CONTRE LES PERTURBATIONS ELECTROMAGNETIQUES

- Zone de garde
- Zone de protection

Chaque couleur correspond à un centre radioélectrique

Cours d'eau Servitude de halage

Servitudes concernant le gaz de France

- Canalisation
- Poste de détente
- Poste de coupure

Servitudes concernant les oléoducs

- Réseau de l'oléoduc TRAPIL
- Chambre à vannes de sectionnement

Servitudes concernant le réseau routier

- Emprise autoroutière nécessaire à l'autoroute A 86

Servitudes concernant la circulation aérienne

- Servitudes aéronautiques (cote d'altitude rattachée au nivellement général de la France)

290